

INCORPORATION DES CREDITS INTRASECTORIELS DES SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES

Pour tous les secteurs, les comptes financiers enregistrent les transactions intrasectorielles pour autant qu'il y ait suffisamment d'informations disponibles. Pour le secteur des sociétés non financières, dans les rubriques crédits, crédits commerciaux et postes transitoires, seules les transactions envers d'autres secteurs institutionnels (en particulier le secteur financier et le reste du monde) étaient enregistrées jusqu'à présent dans les statistiques, ce qui ne donnait qu'une vue partielle du financement des sociétés non financières. Une source importante de financement est constituée par les crédits conclus entre sociétés non financières, appartenant souvent à un même groupe.

À partir de ce numéro, les crédits intrasectoriels des sociétés non financières sont enregistrés dans les comptes financiers. L'information provient des données de

la Centrale des bilans. Cet ajustement entraîne une augmentation des créances et des engagements des sociétés non financières. Comme le montre clairement le tableau ci-dessous, ceci signifie, par exemple, qu'à fin 2003, l'encours total des engagements a plus que doublé, passant de 173 milliards d'euros à 361 milliards d'euros.

Cette modification du mode d'enregistrement a une influence sur les statistiques publiées au chapitre 12 "Comptes nationaux financiers de la Belgique" et dans les tableaux dérivés des chapitres 15 "Actifs financiers des sociétés non financières et des ménages" et 16 "Engagements des ménages et des sociétés non financières". Ultérieurement, les crédits commerciaux et les postes transitoires intrasectoriels, entre sociétés non financières, seront également intégrés aux statistiques.

COMPTES FINANCIERS DES SOCIÉTÉS NON-FINANCIÈRES: CRÉDITS ET EMPRUNTS

(encours en millions d'euros, fin de période)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
A. 1 Actifs financiers avant l'ajustement						
Crédits	34.398	45.896	72.910	90.640	93.910	111.541
à court terme	30.491	38.860	61.396	76.927	82.185	99.221
à long terme	6.001	7.036	11.515	13.713	11.725	12.320
A. 2 Engagements avant l'ajustement						
Emprunts	138.422	152.096	167.552	171.452	173.445	173.014
à court terme	79.328	85.603	93.340	93.033	94.369	94.986
à long terme	61.188	66.493	74.212	78.419	79.076	78.029
B. Crédits intrasectoriels ajoutés						
Crédits	83.198	99.700	138.597	170.192	178.604	188.001
à court terme	36.867	50.622	79.523	108.861	109.523	110.188
à long terme	44.237	49.077	59.074	61.331	69.082	77.813
C.1 Actifs financiers après l'ajustement (= A1+B)						
Crédits	117.596	145.596	211.508	260.831	272.515	299.542
à court terme	67.358	89.483	140.919	185.788	191.707	209.409
à long terme	50.238	56.113	70.589	75.043	80.807	90.133
C. 2 Engagements après l'ajustement(= A2+B)						
Emprunts	221.620	251.796	306.149	341.643	352.050	361.015
à court terme	116.195	136.225	172.863	201.894	203.892	205.174
à long terme	105.425	115.571	133.286	139.749	148.158	155.841